











Revue de presse Habitat / Logement social – Mai 2020

L'actualité en Champagne-Ardenne



<u>Des retards de livraisons à</u> <u>prévoir</u>



<u>L'impression 3D, un outil utile pour</u> <u>surmonter la crise – Plurial Novilia</u>



Aube Immobilier propose une visite virtuelle de logements étudiants



Les chantiers, sujet sensible



Un déconfinement progressif pour les acteurs du logement social



<u>Drones : Cap sur la tour des</u> <u>Argonautes à Reims</u>



Dans le Grand Est, des logements suroccupés à l'heure du coronavirus



Vitry-le-François – La taxe foncière communale de nouveau à la baisse



Actualités nationales

- ➡ L'avenir de l'immobilier social en France (Interview de Jean-Louis Dumont, Président de l'USH)
- Marché immobilier: la revanche des villes cathédrales?
- Coronavirus : inquiétudes sur les impayés de loyers
- Pas d'expulsion de locataires avant le 10 juillet
- ➡ Le Domiscore, caractérisation d'un habitat selon son impact sur la santé

N'hésitez pas à nous faire remonter vos événements, actualités que vous souhaitez voir apparaître dans une prochaine revue de presse mensuelle à arcahlm@gmail.com

Archives:

Février 2020, Mars 2020, Avril 2020



lemoniteur.fr - 19/05/2020



Le Foyer rémois (groupe Global Habitat) a son siège à Reims (Marne) et est propriétaire de 18 000 logements - © Le Foyer rémois

Le bailleur basé à Reims (Marne) a adopté une solution informatique qui adapte les informations en ligne à quelque 4 000 de ses locataires repérés comme en difficulté avec l'outil numérique.

Pour ne pas ajouter la fracture numérique à la crise sanitaire, Le Foyer rémois porte un **effort d'adaptation** particulier à ses locataires rétifs au web.

Cette réponse du bailleur social a un nom, depuis un peu plus d'un mois : Lisio, une solution de la startup Numanis basée près de Castres (Tarn), conçue pour « rendre le web accessible à tous ».

Grâce à un pop-up « acteur web solidaire » accessible depuis la page d'accueil du site du bailleur, à côté de l'espace locataire, les locataires identifiés comme étant en « difficulté numérique » accèdent à une version simplifiée du site ou adaptée à leur handicap, déficience ou limites : dyslexie, handicap visuel, handicap cognitif, maladie d'Alzheimer, difficultés de lecture, problèmes de concentration, inexpérience du numérique, etc. Chacun bâtit ainsi son profil. La solution s'adapte aussi au faible débit de certaines zones rurales, en aménageant une version allégée du site web.

« Nous étions en contact avec l'offre Lisio en vue de l'implanter. De façon évidemment imprévue, le confinement a apporté la circonstance pour l'expérimenter. Elle nous servira à nous prononcer sur une acquisition définitive », décrit Maëva Benzaidi, responsable marketing du Foyer Rémois.

Dans le contexte particulier du Covid-19 qui a entraîné la fermeture des agences du bailleur jusqu'au 11 mai et désormais un fonctionnement à 50 % de leurs effectifs, l'outil maintient la possibilité d'accès aux services, dans des conditions analogues à ceux des locataires qui sont mieux adeptes du numérique.

Le travail principal a consisté à identifier le public concerné. « Il est constitué des seniors de plus de 70 ans et de personnes plus jeunes repérées comme en grande fragilité par notre service de gestion sociale », poursuit Maëva Benzaidi. Ainsi, Lisio s'adresse à un peu plus de 4 200 des 34 500 occupants répartis dans 18 000 logements entre la Marne, la Haute-Marne, l'Aisne et la Seine-et-Marne. La décision quant à une adoption définitive se prendra après consultation des bénéficiaires et examen de leurs retours d'appréciation.

Campagne d'appels aux locataires isolés

L'initiative s'inscrit dans un ensemble d'actions du Foyer Rémois en réponse à la crise sanitaire. Vis-à-vis des locataires, celles-ci comprennent l'accompagnement de ceux qui rencontrent des difficultés de règlement du loyer, la création d'une procédure de demande en ligne de logement, ainsi qu'une campagne d'appels, assurée par une soixantaine de collaborateurs, volontaires, auprès de 3 150 locataires.

« Nous prenons de leurs nouvelles avant tout, **afin de rompre leur isolement**. Nous recensons leurs éventuels besoins particuliers et rappelons nos principes de fonctionnement adaptés à la pandémie : organisation des permanences téléphoniques, **maintien prioritaire des travaux d'urgence**, etc. », expose Isabelle Chrétien, adjointe au directeur de la clientèle.

Le profil des appelés se rapproche de celui des élus au web solidaire, sans se recouper complètement. Centré sur les plus de 85 ans au départ le 23 mars, il s'est élargi dans les deux semaines suivantes, pour englober des locataires de plus de 70 ans ayant émis une demande d'aménagement en vue du maintien à domicile ou dont le logement est labellisé Habitat Senior Services.

L'Est Eclair - 12/05/2020

Des retards de livraisons à prévoir

CRISE SANITAIRE Le confinement a été un moment difficile pour les entreprises du BTP. Si l'horizon s'éclaircit un peu, la construction de logements neufs risque de connaître des retards dans les livraisons.

'est peu de dire que l'annonce du confinement a sonné les promoteurs immobiliers. Toutefois, les entreprises du secteur du BTP (Bâtiment et tra-vaux publics) ont été promptes à réagir et ont stoppé assez rapide-ment les chantiers en cours. Ce n'est qu'avec la parution d'un guide des bonnes pratiques réalisé par les professionnels du secteur et les organisations syndicales que les chantiers ont pu repartir mi-avril. C'est ce qui ressort d'une table ronde organisée par « 360 m² », site d'annonces immobilières du groupe Rossel, avec dif-férentes entreprises de construction de maisons individuelles ou de logements collectifs.

« On va devoir travailler en modifiant le rythme, notamment se passer de la coactivité »

La question la plus prégnante chez ces professionnels lors de l'annonce du confinement a été la mise en place du dispositif de l'activité partielle au sein des entre-prises. Si certains ont fait le choix de refuser, d'autres ont décidé d'y recourir notamment pour les postes de commerciaux. « Peu



La construction de logements neufs risque de connaître des retards dans les livraisons en raison des nouvelles directives sanitaires. Photo Jérôme BRULEY

d'entre eux ont eu des contacts avec des clients qui étaient, eux aussi, confinés», explique un constructeur. Il n'y a guère que dans les secteurs en forte tension immobilière, comme la petite couronne pari-sienne, que certains ont pu boucler quelques ventes.

DE NOMBREUSES OUESTIONS

Mais même sur ces secteurs avec une forte demande, l'activité a fini par se ralentir, ne serait-ce qu'en raison de la fermeture ou du ralen-

tissement des services administratifs, comme les permis de construire ou encore l'arrêt des entreprises de déménagement et l'activité commerciale des agents immobiliers. « Sauf au tout début du confinement où on a pu avoir quelques situations difficiles de gens qui risquaient de se retrouver avec leurs meubles sur le trottoir, les choses se sont calmées, »

Reste cependant qu'avec l'annonce de la sortie progressive du confinement, de nombreuses questions se

posent pour les constructeurs, « Comme les travaux ont été arrêtés pendant un temps, les délais de li-vraison vont être décalés de plusieurs semaines, sans doute trois à quatre mois. »

Outre ce ralentissement, il faut, en effet, tenir compte désormais des nouvelles directives en matière sanitaire. Une maison ou un loge-ment neuf étant rarement habité le lendemain de sa livraison « brute » (sans peintures, ni papier peint par exemple), il ne sera pas

nécessaire de procéder à des déssystématiques infections

PLANNINGS MODIFIÉS

En revanche, sur les chantiers non achevés, il va falloir tenir compte des nouvelles règles imposées par cette crise sanitaire. Outre la four-niture de moyens de protection (gel et solution hydroalcoolique, masques, etc.), il ne sera plus possible de faire travailler plusieurs personnes en même temps sur le chantier, « On va devoir travailler en modifiant le rythme, notamment se passer de la coactivité ».

Impossible désormais d'avoir les électriciens et les couvreurs travailler ensemble sur le chantier. Conséquence : des plannings à modifier et le rallongement an-noncé des délais de livraisons,

Mais que les acheteurs se ras-surent. S'il y aura un allongement des délais, il n'y aura pas « allonge-ment» de la facture. « Ce sont des ventes notariées, il n'y aura aucun surcoût pour l'acquéreur.»

Reste une dernière inconnue pour ces promoteurs : le comportement à venir des futurs acquéreurs. Les périodes de crise comme celle vécue actuellement pousse les gens à l'attentisme et donc à une réflexion plus accrue sur leur futur projet immobilier.



Le Moniteur - 20/05/2020

La start-up XtreeE met en avant les atouts de sa technologie pour améliorer la productivité des chantiers et assurer la distanciation sociale.



© XtreeE

Née en 2015 à partir d'un projet universitaire, la jeune entreprise XtreeE s'est rapidement faite une place dans l'écosystème du BTP. Il faut dire que ses process ont de quoi séduire le secteur, pourtant généralement peu enclin à accepter les innovations. "Nous proposons de la **conception numérique** aux maîtres d'ouvrage, développons des **têtes permettant d'imprimer des objets** en béton mais aussi en plâtre, argile et géopolymères, et **réalisons des éléments de construction** hors site, qui vont du petit mobilier urbain aux passerelles", détaille son **directeur général**, **Alain Guillen**. Autant de services qui permettent, entre autres, d'accroître la qualité du rendu, d'abaisser les coûts, de diminuer les nuisances pour les riverains et de **réduire la pénibilité** des compagnons.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et au moment où les chantiers reprennent, ces arguments technologiques prennent encore davantage de poids. Tout entrepreneur rêve en effet de rattraper le temps perdu tout en garantissant les distances de sécurité pour ses ouvriers. "L'impression 3D n'est pas un remède miracle, mais elle permet d'extraire des hommes du chantier en fabriquant des éléments en usine, où il est plus facile de respecter les mesures sanitaires, et de gagner en efficacité. Sur le projet Viliaprint, mené actuellement par l'ESH Plurial Novilia, la combinaison entre la conception numérique et la réalisation hors site des éléments, dont certains avec nos technologies, permettront par exemple de compresser les délais de construction de six mois, ce qui n'est pas rien", raconte Alain Guillen.

Flexibilité et agilité

La start-up a-t-elle, elle-même, subi les contrecoups du confinement et de la baisse générale d'activité ? "Nous nous inscrivons à plein dans la **transformation numérique** du secteur de la construction. Nous adoptons **la flexibilité et l'agilité** que nous offrons à nos clients", assure le dirigeant. Ainsi, aucun des dix membres de l'équipe n'a été mis au chômage partiel, tous ont pu télétravailler et maintenir le contact client aussi bien que l'élaboration des projets en cours. Sur le site de production de Rungis, dans le Val-de-Marne, toutes les **dispositions sanitaires** ont été prises et le travail a repris dès le 11 mai.

Si l'entreprise n'exclut pas de se mettre au service de nouveaux chantiers, le **carnet de commandes est déjà bien rempli**. La crise n'aura toutefois pas impacté la **stratégie d'expansion**: un ingénieur spécialisé dans l'implantation de nouveaux systèmes vient d'être recruté et un autre spécialiste des problématiques de qualité le sera au mois de juin. "Nous avons bénéficié d'un **prêt bancaire garanti par l'Etat** au titre d'entreprise innovante. Cela sécurise notre trésorerie jusqu'à la fin de l'année", souffle Alain Guillen.

Retour au sommaire

www.aube-immobilier.fr - 05/2020



Portail en ligne (vip-studio360.fr) réalisé par VIP Studio 360 Champagne-Ardenne



Lien disponible en cliquant ici

Journal L'Union - 13/05/2020

LES CHANTIERS. SUJET SENSIBLE



Beaucoup d'entreprises ne survivront pas aux coûts supplémentaires dus au coronavirus. Archives Ch.L.

L'activité du bâtiment représente plus de 5 % de l'économie française. Au-delà, la santé du secteur est garante d'une offre suffisante en logement, essentielle au bon fonctionnement de l'économie. Selon sa principale fédération, la FFB, plus de la moitié des chantiers avaient redémarré ce mardi et le chiffre devrait monter à deux tiers d'ici à la fin de semaine. Seulement, « même si on se bat pour que tous les chantiers reprennent, c'est illusoire de penser qu'on sera à 100 % fin mai », prévient Jacques Chanut, président de la FFB. Les freins ne sont « pas du fait des entreprises, mais des clients qui ne peuvent pas ou ne veulent pas », assure-t-il. « Malheureusement, on n'est pas les seuls décideurs ». Le secteur estime que ses marges sont déjà faibles et que beaucoup d'entreprises ne survivront pas aux coûts supplémentaires. Il demande donc à ses clients de renégocier leurs contrats. Pour les marchés publics, la situation est encore plus complexe, car la modification des contrats existants nécessite de revoir la réglementation des appels d'offres. Chez les petits clients, ce sont surtout des préoccupations sanitaires qui dominent : difficile d'envisager d'accueillir un artisan chez soi quand l'heure est à éviter les contacts. C'est de loin la première raison qui contraint les petites entreprises du secteur à réduire leur activité. Le gouvernement est conscient du problème, il a publié cette semaine une note destinée aux particuliers, les assurant de l'absence de risque grâce à une série de consignes sanitaires en vigueur depuis plusieurs semaines sur les chantiers.

Retour au sommaire

Un déconfinement progressif pour les acteurs du logement social

Sources: site web organismes, comptes Linkedin, Twitter,... – 05/2020



22/05/2020 06:58



Les bailleurs sociaux n'ont pas échappé à la crise sanitaire. Avec près de 200 personnes en télétravail ou chômage partiel, Habitat 08 a dû s'adapter afin de garantir la sécurité de son personnel, mais surtout de ses locataires.

Directeur Général d'Habitat 08

Aujourd'hui, le bailleur social reprend donc progressivement son activité, comme nous l'explique Laurent Droulez,

Alors qui dit confinement, dit retard, notamment pour les commissions d'attribution des logements, qui ne pouvaient avoir lieu ? De nombreux dossiers ont donc été mis en attente. Depuis le 11 mai, ces commissions peuvent à nouveau se tenir. Toutes les mesures sont donc mises en place afin de rattraper le retard pris lors de ces deux derniers mois.

Marie-José Moser, Vice-Présidente du conseil d'administration d'Habitat 08, au micro de Radio 8

Habitat 08 travaille d'ores et déjà a une reprise totale de son activité qui débutera par la reprise de l'intégralité des chantiers commencés avant le confinement, mais aussi le regroupement avec Espace Habitat selon la loi Elan. Les deux groupes travaillent donc actuellement à la restitution et la synthèse des diagnostics patrimoniaux et économiques, mais aussi à la création d'une nouvelle société, qui sera proposée en conseil d'administration le 25 juin prochain.

Deux interviews sont disponibles pour cet article



00:00 / 01:14



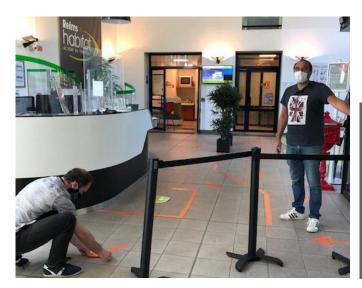
00:00 / 01:20

en cliquant sur ce lien



En images:







...

Plurial Novilia 3 162 abonnés 5 h . 1

[A la Une] Alors que s'ouvre une nouvelle période de #déconfinement progressif, les agences de #proximité ainsi que le siège de Plurial Novilia (groupe Action Logement) sont - depuis ce lundi 18 mai - de nouveau ouverts au public ...voir plus



LE FOYER REMOIS



902 abonnés

1j · 🕲

Avant la réouverture progressive du Foyer Rémois, chaque site a été désinfecté par nébulisation et thermonébulisation par l'entreprise Nüwa.

Construire demain en préservant la santé et à la sécurité de tous est la priorité du Foyer Rémois.





Une SEULE personne à l'Accueil

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être équipé d'un masque

Attendre votre tour à l'extérieur respecter le marquage au sol.

Si vous avez RDV merci d'attendre que l'on vienne vous chercher

UNE PERSONNE SORT UNE PERSONNE RENTRE



Merci de respecter strictement ces consignes!





Nous sommes toujours à vos côtés!

Afin de préserver la santé de chacun d'entre-vous, nos collaborateurs vous reçoivent **uniquement** sur rendez-vous.

03 25 32 54 62



Hamaris en reprise

Le bailleur social Hamaris reprend progressivement, depuis le déconfinement de lundi, l'ensemble de ses activités. Le gros-œuvre laissé en suspens, comme la réhabilitation du bâtiment des Œillets, va se remettre en place petit à petit. L'agence d'accueil reste fermée, mais les rendez-vous physiques sont à nouveau possibles, dans certains cas précis. Tour d'horizon.

our Hamaris aussi, le déconfinement a commencé. Le bailleur social remet progressivement en branle ses activités sur le département, y compris à Langres. En premier lieu, les chantiers laissés en suspens vont pouvoir reprendre. Ceux portant sur des prestations en dehors des logements (comme les facades, la reprise de couverture, etc.) avaient déjà pu se remettre en place, en lien avec les entreprises de Bătiments et de travaux public (BTP) depuis le 15 avril. Les travaux de la rue de la Boucherie, par exemple, avaient ainsi pu être repris. Le travail d'étude et de maîtrise d'œuvre sur le bâtiment 10 de la Citadelle — où nombre de logements doivent être créés - a également pu se poursulvre.

Depuis le déconfinement de lundi, le gros-œuvre en milieu habité va pouvoir, lui, aussi, effectuer sa reprise progressive. . A compter du 11 mai et à la suite du démarrage du plan déconfinement national, Hamaris, en coordination avec entreprises-partenaires, relance progressivement les interventions en site occupé », indique le bailleur social. Sur Langres, sont concernées les réhabilitations thermiques du bătiment des Œillets — pour un montant de 570 000 € TTC et des logements de la rue Lelièvre, qui étaient en cours



Grand chantier du moment sur Langres pour Hamaris, la réhabilitation thermique du bâtiment des Œillets reprend après une interruption due au confinement.

au moment de la mise en place du confinement. Les ouvriers vont bientôt revenir sur ces deux chantiers.

Néanmoins, des règles sanitaires précises doivent être mises place - Notre priorité, comme celle de nos prestataires, est de protéger la santé de nos collaborateurs et celle de nos locataires dans toutes nos interventions. C'est pourquoi un protocole de sécurité sanitaire sera strictement respecté par nos techniciens (port du masque systématique, désinfection des outils, etc.) », développe Hamaris. Quant au calendrier de livraisons de ces chantiers, il est évidemment » bousculé », le bailleur ne pouvant pas en établir un nouveau précisément, pour l'heure.

Des obligations sanitaires pour les locataires aussi

Les locataires, eux aussi, sont appelés à être vigilants sur le plan sanitaire. « Les locataires concernés par une intervention dans leur logement devront respecter les gestes barrières «, souligne Hamaris. Le port du masque de leur part est même requis pour les interventions à caractère technique au sein même de leur logement. Il en va de même pour les visites, par exemple pour fixer l'état des lieux. Les rendez-vous seront annulés si le locataire ne porte aucun masque.

L'agence demeure fermée au public. Il est néanmoins possible, depuis lundi, de s'y rendre, mais uniquement sur un rendez-vous préalablement fixé, et uniquement avec les agents commerciaux ou avec une conseillère sociale. Là aussi, le visiteur doit impérativement se munir d'un masque pour l'entretien. Le service de relations clients téléphonique ou par courriel reste évidemment activé.

> N. C. n.corte@jhm.fr

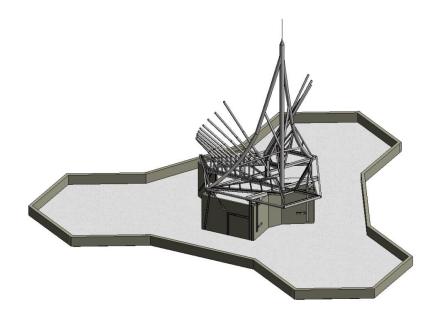
www.qcsservices.fr - 14/05/2020



Mandatée par Plurial Novilia, bailleur du groupe Action Logement dans le Grand Est, QCS Services a réalisé un diagnostic de la structure de la Tour des Argonautes à Reims grâce notamment à ses drones.

UN BÂTIMENT REMARQUABLE À EXAMINER

Construite entre 1969 et 1972, la Tour des Argonautes est un immeuble situé au centre du quartier des Châtillons à Reims. Au sommet de ses 17 étages se trouve un bateau d'acier qui s'illumine pendant la nuit. La sculpture représente l'Argo, navire de Jason et des Argonautes. Avec ses 51 mètres de hauteur, l'étude de l'état de la structure du bâtiment a nécessité l'utilisation de drones pour procéder à l'examen visuel des endroits difficiles d'accès.



UNE MISSION ALLIANT EXPERTISE ET TECHNOLOGIE INNOVANTE

Dans le cadre de cette mission globale, les structuristes de QCS Services accompagnés de nos ingénieurs pilotes de drone ont accompli les opérations suivantes :

- Réalisation d'une campagne de reconnaissance comprenant des visites du site y compris l'inspection de la sculpture à l'aide de drone équipé d'appareil photo de précision.
- Réalisation d'une campagne de relevés graphiques de l'ensemble des éléments de la structure existante à l'aide d'un SCAN 3D depuis la toiture.
- Réalisation d'une campagne d'investigations sur site.
- Détermination de l'état sanitaire des structures (présence d'humidité, de corrosion, et autres...).
- Réalisation des tests et sondages adéquats de l'ensemble des structures en élévation.
- Rédaction d'un rapport avec propositions de renforcements et classement des travaux à réaliser selon leur degré d'urgence.
- Réalisation de plans 2D et 3D à partir des numérisations du SCAN 3D.

Les soudures ont été inspectées par l'Institut de Soudure, partenaire de QCS Services.

Un bel exemple de collaboration interdisciplinaire avec des outils technologiques de pointe qui permettent une appréhension nouvelle des inspections visuelles à forte valeur ajoutée!











www.francebleu.fr - 18/05/2020

A l'heure du déconfinement, l'Insee dévoile une étude sur les logements suroccupés dans le Grand Est. Les départements alsaciens semblent les plus concernés, tout comme les principales villes de la région.

Plus de la moitié des logements suroccupés se situent dans une grande agglomération Part des résidences principales suroccupées (en %) 10.0 ou plus de 5,0 à moins de 10,0 de 3,0 à moins de 3,0 mains de 1.8

Champ: Grand Est, résidences principales (hors studios occupés par une personne). Source: Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Il n'a pas toujours été facile de respecter les mesures barrières pendant le confinement. De la même manière, pas évident de poursuivre les efforts alors que le déconfinement est enclenché en France et dans le Grand Est depuis une semaine. Certains doivent en effet se protéger du coronavirus dans un logement suroccupé. Ce sont ces derniers qui ont été recensés par l'Insee dans une <u>étude publiée ce lundi</u>. Dans toute la région, **252 000 personnes vivent dans ce type d'habitat**, dont <u>la plupart en Alsace</u> et dans les grandes villes.

Les grandes villes en première ligne

Selon cette étude, les logements suroccupés se trouvent majoritairement dans les grandes villes. Strasbourg et Mulhouse sont les plus touchées avec plus de 10% d'habitations concernées, mais Reims, Nancy, Metz, Colmar et Troyes ne sont pas loin derrière. De manière générale, les deux départements alsaciens arrivent en tête avec 6,8% d'habitants touchés pour le Bas-Rhin et 5,9% pour le Haut-Rhin. La Haute-Marne et la Meuse ferment la marche avec respectivement 2,7 et 2,6%.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ceux où l'on retrouve le plus de logements suroccupés. En moyenne, 9,4% des habitations de ces secteurs sont sous-dimensionnées. Un chiffre qui peut monter à 17,7% sur le plateau de Haye à Nancy, 16,3% à Hautepierre à Strasbourg ou encore 15% dans le quartier de Cronenbourg, toujours dans la capitale alsacienne. Globalement, les familles monoparentales sont les plus impactées par ce phénomène.

En parallèle, l'Insee précise que **beaucoup de monde vit également seul la crise**. Parmi eux, un quart ont plus de 75 ans, soit 198 500 personnes dans tout le Grand Est, et 8 sur 10 sont des femmes. Les territoires ruraux sont plus concernés, notamment la Haute-Marne et les Vosges.

Journal L'Union - 15/05/2020

VITRY 26

POLITIOUE

LA TAXE FONCIÈRE COMMUNALE DE NOUVEAU À LA BAISSE

WITRY-LE-FRANCOIS Le taux d'imposition de la taxe foncière vitryate sur les propriétés bâties sera calé sur le taux moyen national pour 2020. Une mesure d'attractivité pour la ville.

- A SAVOIR

 Jeudi 14 mai, le conseil municipal vitryat s'est réuni pour la première fois depuis le début de la crise provoquée par l'épidémie de Covid-19.
- Une vingtaine de personnes y ont pris part, dont quatorze élus, toutes équipées de masques de protection
- Parmi les mesures prises :gel hydroalcoolique à l'entrée, stylos neufs et individuels pour signer la feuille de présence, audioconférence pour les absents et espacement des personnes de plus d'un mètre.

e premier conseil municipal de l'après confinement n'aura pas tardé à se tenir à Vitry-le-Fran-çois, Sans surprise, la séance a été fortement marquée par l'em-preinte du virus, contre lequel la municipalité participe à lutter de multiples manières, L'occasion pour le maire, Jean-Pierre Bouquet, de détailler devant l'assemblée l'ensemble des mesures mises en place depuis l'ordre de confinement. Comme la réorganisation des ser-vices municipaux, la protection du personnel et de la population, la continuité des missions publiques, le soutien aux commerces, l'organisation de la rentrée scolaire, ou encore la fourniture de masques aux

4 850

C'est le nombre de masques délivrés aux Vitryats depuis lundi. Une séance s'est improvisée à l'entrée du marché pour réduire l'attente lors des prochaines distributions.

soignants et, finalement, aux habitants qui en ont perçu 4850 cette semaine,

L'examen du compte administratif 2019, qui vise à vérifier que le bud-get a été respecté a donné lieu à une réaction de Michel Biard, seul représentant de l'opposition. « Notre capacité d'épargne baisse et nous sommes extrêmement dépendant des dotations de l'État, qui représentent 800 euros par habitant. Notre situation financière est préoccupante au regard de notre incapacité morale d'actionner la fiscalité locale, notam-



Le maire de Vitry-le-François, Jean-Pierre Bouquet, a présidé une séance municipale organisée avec un respect rigoureux des gestes barrières

ment de la taxe foncière, et de cette tutelle de l'État qui multiplie les plans de redressement en cette période et risque de ne plus faire face à ses engagements,» Ce à quoi a répondu le maire : «Vous projetez votre stress sur 2020 et 2021 mais les comptes 2019 sont bons et nous avons quand même un excédent de fonctionnement de 1.3 million d'euros. »

PROCHAIN CONSEIL APRÈS LE SECOND TOUR

Toujours sur le volet financier, les élus ont acté la baisse du taux d'imposition de l'impôt foncier et no-tamment de la taxe reposant sur les propriétés bâties. Celle-ci passant de 22.77 % à 21.59 %, soit le taux fiscal moyen national en la matière. Dans la foulée de son intervention précédente. Michel Biard s'est sur ce point abstenu.

Conformément aux annonces réalisées lors du confinement, les commerçants ambulants seront exoné-rés du paiement du droit de place à partir du 15 mars jusqu'à la fin de l'année, Cafetiers et restaurateurs ne seront pas redevables des droits d'occupation pour leurs terrasses pour 2020, En 2019, le droit de place avait généré pour la Ville une re-cette de 25819 euros, et les droits d'occupation de l'espace public (terrasses, panne aux, etc.) 16 342 euros dont 3 449 euros pour les seules terrasses. Le prochain conseil ne devrait pas avoir lieu avant la tenue du second tour des élections munici-pales. ■ DAMIEN ENGRAND

LES AUTRES POINTS

Hommage à Georges Matras et Jean-Marie Sadin

La réunion a commencé par le respect d'une minute de silence pour rendre hommage à deux anciens élus vitryats récemment disparus, Georges Matras et Jean-Marie Sadin.

Fouilles archéologiques

Une convention a été établie avec l'Institut national de la recherche et de l'archéologie préventive (Inrap) pour réaliser un diagnostic d'archéologie préventive sur la Jouette.

Paniers-courses

Le 30 avril 2020, la Ville de Vitry-le-François a proposé une aide aux courses alimentaires aux personnes fragiles en assurant la livraison de paniers-courses. Ces paniers, achetés 30 euros, seront refacturés aux bénéficiaire au même prix.

VENDREDI

15 MAI 2020

L'avenir de l'immobilier social en France

www.oxand.com - 10/05/2020

Jean-Louis Dumont, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), répond aux questions d'Oxand sur l'état du patrimoine immobilier social en France et les solutions pour le préserver, maintenir et améliorer sa performance afin d'éliminer les risques de défaillances.



L'avenir de l'immobilier social en France

Interview à retrouver ici

www.acecredit.fr - 07/05/2020

On les appelle les villes cathédrales, ce sont le plus souvent des agglomérations de taille moyenne en province et elles ne figurent pas dans les radars des zones tendues du ministère du Logement. Mais avec la crise sanitaire et l'attrait des Franciliens pour le verdissement de la pierre, elles pourraient bien voir leur marché immobilier décoller!



La crise sanitaire rebat les cartes

C'est l'heure de la grande remise en question. Le confinement a assigné à résidence bon nombre de Français, et les urbains – si attachés aux sorties et aux facilités offertes par les grandes métropoles – ont eu le temps de constater ce qui leur manque dans leur appartement de centre-ville. Des mètres carrés, en raison de prix qui se sont envolés ces dernières années (+27,6% en 10 ans dans les dix plus grandes villes de l'Hexagone d'après MeilleursAgents). Un extérieur aussi. Et cela, les villes cathédrales en ont à revendre! Pour André Yché, président du directeur de CDC Habitat cité par le Journal du Dimanche, la crise sanitaire est « *Une chance inespérée de revitalisation des villes moyennes* ». **D'autant plus dans un** contexte de taux bas du crédit immobilier qui favorise l'accession.

Des secteurs paisibles

Notre décompte dans un rayon de moins de 2 heures autour de la région parisienne a permis d'en recenser une quinzaine. D'Auxerre à Rouen, du Mans à Laon, **c'est tout un réseau de villes moyennes** qui vivent paisiblement aux portes de l'Île-de-France. Ici, pas de métro et quelques rares tramways comme au Mans, à Rouen ou à Reims. Peu de sièges sociaux de grandes entreprises ou d'usines imposantes, bien que chacune de ces agglomérations possède son tissu économique (Procter & Gamble à Amiens, les magasins d'usines à Troyes, les maisons de champagne à Reims, etc.). Mais une qualité de vie préservée, une proximité avec la capitale... et un parc immobilier vert et abordable!

Le télétravail pour accélérer l'exode

Les Français ayant expérimenté le télétravail durant le confinement – le quart des actifs d'après un sondage Odoxa – se posent la question de l'intérêt de vivre « entassés » dans les grandes agglomérations alors qu'il est possible d'avoir une activité à distance. Cette option est en effet viable pour quatre emplois sur dix d'après le ministère du Travail, et la crise sanitaire – en accélérant le déploiement du télétravail – a sans doute accéléré son acceptation auprès des dirigeants et des managers. Alors pourquoi ne pas privilégier le cadre de vie bucolique d'une ville moyenne de province tout en restant à la portée de Paris pour des déplacements ponctuels ?

Des tarifs divisés par trois ou quatre dans l'ancien

Une heure et quart ou mains depuis Amiens, Beauvais, Chartres, Sens, Soissons, Evreux, Le Mans (en TGV) ou Noyon; à peine plus depuis Laon et Troyes (1h30) ou encore Châlons-en-Champagne et Rouen (1h40), et même moins de trois quarts d'heure en TGV depuis Reims et moins d'une demi-heure depuis Meaux via le Transilien. Le rail est un atout de poids en faveur d'une délocalisation dans une ville cathédrale. Leur patrimoine historique et naturel agit sur le coup de coeur, et le prix d'un vaste loft ou d'une maison avec terrain fait le reste! Alors que le tarif pour maison dans le Grand Paris se situe en moyenne à près de 6 000€/m², il ne dépasse pas 1 500€/m² à Laon, Noyon et Soissons en Picardie, et il reste sous les 2 000€/m² à Auxerre et Sens dans l'Yonne, ou encore à Châlons-en-Champagne, à Evreux ou au Mans. De quoi voir plus grand et plus vert pour son avenir post-confinement, à l'ombre d'une cathédrale et sous une véranda avec vue sur le jardin!

www.icfhabitat.fr - 12/05/2020

Romain Dubois, directeur général d'ICF Habitat et Patrick Amico, Président du directoire d'ICF Habitat Sud-est Méditerranée répondent aux questions d'*Immoweek* sur la gestion de la situation liée à la crise du COVID19.

« Les bailleurs sociaux ont pleinement joué leur rôle social pendant la crise », ont déclaré Patrick Amico et Romain Dubois d'ICF Habitat

Comment s'est mis en place le confinement chez ICF Habitat?

Romain Dubois : un accord en matière de télétravail est en place depuis plusieurs d'années, très structuré, qui a vu l'équipement des collaborateurs. Nous étions déjà rodés avec les grèves de cet hiver, ce qui nous a permis d'avoir deux populations distinctes : le personnel de proximité, qui a continué à être opérationnel et l'intégralité du personnel administratif, qui a pu travailler depuis le domicile dès le premier jour. Notre baromètre interne montre que nos collaborateurs s'adaptent et apprécient les outils, mais une minorité commence à souffrir de l'isolement ou d'autres difficultés, comme le problème des petits logements ou des enfants à domicile...

Quelles initiatives avez-vous prises pour vos locataires?

Patrick Amico: des réseaux de proximité se sont mis en place pour ne pas perdre le contact, d'abord par le contact téléphonique, extrêmement important et la première initiative que nous avons mise en place via nos conseillères sociales et nos agents administratifs vis-à-vis des personnes isolées et/ou de plus de 80 ans. Nous avons pu apprendre à mieux les connaître et les rediriger vers les services sociaux adéquats et nous continuons à le faire... Ensuite, le contact a été physique, via nos employés d'immeuble: par définition, ils ne sont pas tant assignés à résidence, mais font partie de celle-ci. Toujours présents, toujours en patrouille, ils montrent aux locataires que la société n'a pas abandonné l'entretien, la sécurité et l'encadrement de ses résidences, ils sont vus par les locataires; au final, un ensemble très important psychologiquement pour les locataires.

Romain Dubois: ICF Habitat a un lien historique avec ses locataires, souvent cheminots ou retraités cheminots. Ces derniers font partie intégrante de la vie d'une résidence, souvent en tant que présidents de l'association des locataires; ils sont primordiaux pour relayer nos messages, identifier les locataires fragiles, les cas suspects et les incivilités. Les gestionnaires de résidence peuvent s'appuyer sur les associations de locataires, avec cette fibre « cheminote ». Une cellule psychologique a été mise en place pour les personnels de proximité qui ont dû affronter des décès dans leur résidence. ICF Habitat, comme l'ensemble des bailleurs sociaux, a joué pleinement son rôle social pendant cette crise : dans la banlieue de Nantes, un petit immeuble a été mis à disposition pour accueillir des femmes sans-abri en grande difficulté; trois jeunes femmes victimes de violences conjugales ont été relogées en urgence il y a deux semaines encore.

Avez-vous des cas de locataires en risque d'impayés ?

19

Patrick Amico: il y a plusieurs sujets. Vis-à-vis des locaux d'activités que nous gérons aussi, des locataires commerciaux nous ont fait valoir qu'ils affrontaient de graves problèmes et nous avons mis en place des mesures de report ou de prises en charges de loyers, des mesures qui seront toujours évolutives dans le temps. Nous avons des locataires, dans le résidentiel, qui se retrouvent avec des revenus fortement compromis et en situation d'impayés totaux: grâce à notre dispositif de réseaux de proximité, nous pouvons surveiller de très près de telles situations et nous pouvons prendre contact avec eux pour évaluer la gravité de ce problème, au cas par cas. Ce que nous faisons correspond à ce

Retour au sommaire

que prévoient les protocoles de plusieurs ESH, en évitant des mesures de report de loyers trop complexes. Cela fonctionne très bien : notre taux d'impayés aujourd'hui n'est pas extrêmement différent du taux « normal ».

Romain Dubois : la crainte que les impayés se multiplient existe toujours, bien sûr ! Nous remarquons une petite hausse depuis le début de l'année, avec un taux d'un peu moins de 2 % en avril 2020 pour l'ensemble du groupe, moins liée à la crise de coronavirus qu'aux grèves et à une précarisation d'une partie de nos locataires. Le logement social devient de plus en plus l'endroit où on accueille les personnes les plus vulnérables de la société. Une évolution qui reste supportable, mais seulement grâce à un accompagnement au plus près de nos locataires.

Avez-vous songé à annuler les loyers de vos locataires, résidentiel comme commercial ?

Romain Dubois : non. Nous risquons d'y être contraints par la force des choses pour nos locaux d'activités. Nous sommes tout à fait ouverts à chaque cas individuel en difficulté, pour mettre en place un plan individualisé d'étalement, de report... L'annulation est inutile en raison de notre schéma d'accompagnement. Par définition, de toute façon, un bailleur social a besoin de recettes pour pouvoir fonctionner. La part de nos locataires salariés reste importante, avec la mise en place immédiate des dispositifs de chômage partiel.

Patrick Amico: un loyer commercial est dans une activité marchande et totalement lié au chiffre d'affaires de l'exploitant, tandis qu'un logement social est lié aux revenus du locataire, ainsi qu'aux aides qu'il perçoit. Or, on est rarement dans le cas d'un locataire privé de l'intégralité de ses ressources, ne serait-ce que grâce aux aides sociales qu'il perçoit de la part de la collectivité. Annuler les loyers dans ce contexte serait vraiment paradoxal.

Comment se présente l'après pour ICF Habitat?

Romain Dubois : il faudrait d'abord savoir comment il se présente pour tout le monde. Ce qui impacte à la fois la problématique de nos locataires et celle de notre société. Sortir du confinement sera plus facile que d'y entrer, avec un dispositif différent selon les territoires. Nous avions déjà anticipé cette sortie, mais globalement, il faudra poursuivre massivement le télétravail pour nos emplois administratifs, tout simplement parce que nos bureaux ne sont pas adaptés partout au respect des mesures barrière. Au-delà, les salariés auront des problèmes personnels à gérer, qu'il s'agisse de leurs enfants, de l'impossibilité de mettre en place la restauration collective... Pour les personnels de proximité, la charge de travail ne changera pas ; ils disposeront, bien entendu, des équipements de sécurité sanitaire nécessaires, mais la question du contact avec autrui, en période de déconfinement, sera cruciale et nous cherchons les meilleures solutions pour rassurer à la fois nos collaborateurs et nos locataires.

Patrick Amico: pour ICF La Sablière ou pour les autres filiales du groupe à Paris, l'accès aux sites sera, bien sûr, subordonné aux questions d'accès aux transports en commun. L'après, évidemment, ce sera la relance des chantiers, dans leur majorité encore à l'arrêt. En quoi consistera la relance en France et dans les pays occidentaux, avec une partie de la population fragilisée? Dans ces conditions, le logement devra être prioritaire dans ces conditions et l'offre de logements sociaux devra être démultipliée.

Quelles sont vos propositions pour accompagner la relance de la production ?

Patrick Amico: les chiffres actuels sont, bien sûr, affolants puisque dans certaines zones nous avons constaté une baisse de 50 % de la production de logements. 60 % de la production aujourd'hui, il faut le rappeler, concerne de la Vefa provenant des promoteurs; même si nous faisons partie des maîtres d'ouvrage qui produisent beaucoup sur nos propres fonciers ou appartenant à d'autres, nous sommes intégrés à ce dispositif-là et fortement impactés par les futures problématiques des promoteurs. CDC Habitat ou Action Logement regardent déjà comment accélérer les opérations pour garantir qu'elles sortiront et seront proposées à des prix raisonnables pour tous; nous sommes dans le même processus afin de relancer le plus vite possible les chantiers arrêtés et en lancer de nouveaux dans un horizon d'un à deux ans. L'immobilier est, par définition, non-délocalisable et mobilise une forte main-d'œuvre.

Romain Dubois : un des leviers qui pourrait rendre plus facile le redémarrage, c'est une disponibilité de foncier plus aisée, qu'il s'agisse du foncier ferroviaire, privé ou des collectivités territoriales. S'il est aussi difficile d'obtenir du foncier à l'avenir que comme ce fut le cas ces trois dernières années, la reprise sera compliquée...

Coronavirus : inquiétudes sur les impayés de loyers

www.lesechos.fr - 22/05/2020

Les propriétaires privés de l'UNPI n'ont pas observé, ces deux derniers mois, de hausse significative des impayés de loyers, sauf dans « quelques poches de la banlieue parisienne ». Du côté des bailleurs privés, l'augmentation est limitée à 0,8 point. Des signaux d'alertes appellent cependant à la vigilance.

Pour les propriétaires privés-bailleurs de logements, la situation n'a rien d'alarmant... pour l'instant. Malgré la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, ils ont continué à encaisser normalement leurs loyers. « Ces deux derniers mois, hormis dans quelques poches en banlieue parisienne, nous n'avons pas observé de hausse significative des impayés - avec un taux toujours compris entre 1 % et 2 % pour les impayés durs et de 4 % à 5 % si l'on tient compte des retards de paiement », indique le président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI), Christophe Demerson. « Le dispositif de chômage partiel a permis de faire cataplasme », estime-t-il.

Départ des étudiants

Néanmoins, quelques signaux d'alertes laissent penser que le nombre d'impayés pourrait augmenter dans les mois à venir avec la crise économique qui s'engage. Déjà, en avril, la ligne de téléphone « SOS Loyers impayés » a reçu 3.964 appels - contre 1.475 en janvier, selon le baromètre de la consultation des agences départementales d'information sur le logement (ADIL). Si le nombre d'impayés grimpait, le choc pourrait être important pour les propriétaires privés, rarement couverts par une assurance contre ce risque. Le dispositif Visale, contrat de cautionnement gratuit proposé par Action Logement, ne concerne par ailleurs encore qu'une minorité des appartements loués, 200.000 avait annoncé l'ex-1 % Logement à mi-octobre 2019.

En attendant, l'UNPI a des sujets d'inquiétude plus immédiats. « Dans toutes les grandes villes étudiantes, les jeunes ont mis fin à leur bail et les propriétaires risquent de se retrouver, d'ici à septembre ou octobre, avec six ou sept mois de vacance locative », note l'organisme. En outre, la décision du gouvernement de prolonger la trêve hivernale et l'interdiction des expulsions locatives jusqu'en juillet (au lieu du 31 mars) va peser.

Impayés « techniques »

Du côté du parc HLM, « il y a eu une progression des impayés de loyers en mars et en avril, mais pas de razde-marée », constate la présidente de la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), Valérie Fournier. « A fin avril, nous étions à 4,8 % d'impayés au lieu de 4 % habituellement à cette période, et 2,5 % en fin d'année. Cela représente 200 millions d'euros de loyers non perçus », précise la directrice générale de l'Union sociale pour l'habitat (USH), Marianne Louis.



Ces impayés, cependant, sont en partie des « impayés techniques », dus à la fermeture de loges de concierges ou de bureaux de postes durant le confinement. Ils peuvent aussi être liés aux difficultés économiques temporaires des habitants. Mais « d'autres locataires vont connaître des problèmes financiers structurels, notamment en cas de perte d'emploi », craint cette dernière.

Spécificités locales

Certains publics fragiles ont déjà été identifiés : les intérimaires, les autoentrepreneurs, les intermittents du spectacle, les salariés de la restauration en chômage partiel et privés de pourboires... Pour leur venir en aide, « il va falloir abonder les Fonds de solidarité pour le logement (FSL) », insiste-t-elle aussi. « Quand on a une baisse de ressources, on peut demander une revalorisation de son aide personnalisée au logement (APL) », souligne-t-elle encore.

Les bailleurs sociaux constatent également quelques spécificités locales. « Les impayés de loyers ont, par exemple, fortement grimpé à Villiers-le-Bel, dans le Val d'Oise, où résident toutes les petites mains de l'aéroport de Roissy - femmes de ménage, vigiles, etc. », raconte Marianne Louis.

Des difficultés sont également observées en Seine Saint-Denis. Chez Seine-Saint-Denis Habitat, l'office public départemental HLM (32.000 logements), la part des impayés est passée de 13 % à 18 % sur le seul mois d'avril. Stéphane Troussel, le président socialiste du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, estime qu'il « faut augmenter massivement les APL », doubler les FSL départementaux par un fonds national de même niveau et faire la jonction avec la prochaine trêve hivernale afin de protéger les locataires jusqu'en mars 2021.

Les déménagements et visites immobilières autorisés à plus de 100 km de son domicile

« Afin de permettre aux Français de reprendre leurs projets immobiliers et d'encourager la reprise d'activité du secteur, les déménagements et les visites immobilières en dehors de son département et à plus de 100 km de sa résidence sont désormais autorisés », a indiqué jeudi le ministre chargé du Logement, Julien Denormandie. Idem pour la signature d'un acte chez le notaire, ou plus globalement les démarches concernant « l'acquisition ou la location d'un bien immobilier insusceptibles d'être différés ». Un décret publié le 21 mai au « Journal Officiel » vient ajouter ces nouvelles dérogations au principe d'interdiction des déplacements des personnes supérieurs à 100 kilomètres à l'extérieur de leur département de résidence.



http://leparticulier.lefigaro.fr/ - 25/05/2020

Le gouvernement a reporté la fin de la trêve hivernale, période pendant laquelle les locataires sont protégés et ne peuvent pas être expulsés, au 10 juillet 2020. En conséquence, les expulsions sont suspendues qu'à cette date. Il en est de même pour les coupures de gaz, d'électricité ou d'eau.

Alors que le 31 mars signe chaque année le terme de trêve hivernale pour les expulsions de locataires, le calendrier est modifié cette année pour tenir compte de l'épidémie de coronavirus qui sévit en France.

Après un premier report au 31 mai 2020, la fin de cette période pendant laquelle les locataires ne peuvent pas être expulsés vient d'être décalée au 10 juillet 2020 en métropole, à moins que le relogement des intéressés soit assuré dans des conditions suffisantes respectant l'unité et les besoins de la famille.

Pour expliquer cette décision, le ministre du Logement, Julien Denormandie, a indiqué que «personne ne peut accepter que, dans cette période sanitaire, il puisse y avoir des personnes expulsées de leur logement».

En parallèle, il a également souligné que «20 000 places» d'hébergement ont été ouvertes depuis le début du confinement, notamment grâce à la réquisition de «milliers de chambres d'hôtel».

Prolongement de la période d'interdiction des coupures d'énergie

Tout comme la fin de la période hivernale, la période durant laquelle les fournisseurs d'énergie (électricité, de chaleur, de gaz) ne peuvent procéder, dans une résidence principale, à une interruption, y compris par résiliation de contrat, pour non-paiement des factures a également été prolongée jusqu'au 10 juillet 2020. Cette mesure s'applique aux personnes ou familles qui bénéficient du chèque énergie.

Textes de lois et jurisprudence

Ordonnance n° 2020-331 du 25/03/2020 relative au prolongement de la trêve hivernale, JO du 26 (Coronavirus - expulsion)

LOI n° 2020-546 du 11/05/2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, IO du 12



Le Domiscore, caractérisation d'un habitat selon son impact sur la santé

http://www.espacite.com

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) vient de publier un rapport relatif à l'élaboration d'un outil de caractérisation d'un habitat du point de vue la santé, intitulé « Domiscore ». En tant qu'assistance à maitrise d'ouvrage, Planète Publique et Espacité ont appuyé le groupe de travail dans son élaboration.

L'habitat est un enjeu majeur pour les politiques de santé. Un individu passe en moyenne 80% de son temps dans son logement ou un espace confiné. De nombreux rapports pointent le lien positif qu'il existe entre amélioration de l'habitat et du cadre de vie et amélioration de la santé, sous tous ses aspects – physique, mentale, sociale –. La qualité de l'habitat se veut donc une variable importante à considérer lorsqu'on souhaite améliorer la santé des individus et faire face aux inégalités sociales.

Partant de ce constat, sur saisine du Ministère en charge de la Santé, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a mis en place un groupe de travail qui avait travaillé dans un premier temps à identifier les facteurs contribuant à rendre un habitat favorable à la santé. A la suite de cette première étape, avec l'appui d'Espacité et de Planète Publique, le groupe a défini une grille ainsi que la méthode pour la remplir, en partant des objectifs poursuivis au travers de l'outil.

Le Domiscore se veut à caractère universel – c'est un outil de repérage applicable à tous les habitats – et synthétique, pour une appropriation large par les acteurs. A partir d'une approche multidimensionnelle (15 thématiques sont évaluées, comme les conditions thermiques, l'exposition au bruit, la vue extérieure...), il propose une qualification simple et globale. L'outil a vocation à être utilisé par des profils divers de personnes qui sont amenées par leur fonction, leur profession ou leur métier, à visiter des logements (travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents municipaux, bailleurs, agents immobiliers, etc.). Il ne s'agit donc pas a priori d'experts sur la dimension technique d'un logement. De même, il repose sur des observations directes ne nécessitant pas d'instruments de mesure. La réalisation de tests par 11 évaluateurs experts et non experts de l'habitat sur 28 logements a permis de confirmer la facilité de prise en main et de proposer des pistes d'améliorations.

Cette approche choisie par le groupe de travail, si elle induit certaines limites à l'outil, est ce qui fait son originalité et son caractère innovant par rapport aux outils existants, en vue de contribuer à renforcer la prise en compte des enjeux de santé dans l'habitat.

Ainsi, le Domiscore constitue un outil de caractérisation de l'habitat dans une logique de promotion de la santé. Il peut, selon les contextes, être un outil de repérage de situations préoccupantes, voire un outil d'interpellation qui permet *in fine* d'aider les politiques de l'habitat en matière de santé.

Le rapport présente ainsi la grille et la méthodologie pour l'utiliser, ainsi que les perspectives ouvertes par l'outil.

Aujourd'hui, dans un contexte où la crise du Covid-19 met en exergue à quel point la question de l'habitat est corrélée à des enjeux de santé publique et de résorption des inégalités, le Haut Conseil de la Santé Publique lance une consultation nationale sur ce nouvel outil. Cette consultation vise à recueillir les avis d'un public varié sur cet outil.

Cliquez ici pour en savoir plus et accéder à la consultation.

La seconde phase de la consultation visant à tester la grille Domiscore en pratique est ouverte jusqu'au mardi 30 juin 2020, à l'adresse :

https://www.hcsp.fr/Enquete.cgi/Repondre?sid=1b2d1e16-cb6c-49a5-a8d7-07e9a5f32423

